

FONDEMENT BIBLIQUE
POUR
LES ÉGLISES BAPTISTES

Une étude biblique des
doctrines distinctives
aux églises baptistes

Par
L. Duane Brown

Traduit par
Richard Teachout

La publication de ce livre est un ministère d'EBPA

« Etude Biblique Pour Aujourd'Hui »

EBPA est un ministère de publication missionnaire. Cette maison de publication est baptiste indépendante fondamentaliste. Elle est opérée par des missionnaires opérants sur le champ missionnaire.

Elle opère sur une base de donations. Son but est de rendre disponible des études bibliques importantes, peu importe le statut financier de ceux qui en ont besoin.

Si vous avez apprécié ce livre et aimerez aider à continuer de rendre disponible ce livre et d'autres semblables, vous pouvez le faire en toute sécurité sur notre siteweb.

Merci de votre aide dans ce ministère de publication.

Pour d'autres ouvrages disponibles,
visitez notre site web: www.ebpa-publications.org
ou écrivez-nous: info@ebpa-publications.org

Tout enseignement doit être examiné avec les Écritures.

Ces Juifs avaient des sentiments plus nobles que ceux de Thessalonique; ils reçurent la parole avec beaucoup d'empressement, et ils examinaient chaque jour les Ecritures, pour voir si ce qu'on leur disait était exact. (Act. 17:11)

Mais examinez toutes choses; retenez ce qui est bon. (1 Th. 5:21)

1994 réimprimé 2022 ISBN 2-9804339-1-8

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale du Québec

item: LB003



Etudes **B**ibliques **P**our **A**ujourd'hui

WWW.EBPA-PUBLICATIONS.ORG INFO@EBPA-PUBLICATIONS.ORG

TABLE DES MATIÈRES

	Page
QUI SONT LES BAPTISTES?	1
L'AUTORITÉ SUPRÊME DE LA BIBLE	8
L'AUTONOMIE DE L'EGLISE LOCALE	13
LA PRÊTRISE DE CHAQUE CROYANT	17
DEUX ORDONNANCES: Le baptême des croyants et la cène	20
LA LIBERTÉ DE L'ÂME	24
UNE EGLISE DE MEMBRES SAUVES	29
DEUX FONCTIONS: ancien/pasteur et diacre	33
LA SÉPARATION DE L'EGLISE ET DE L'ÉTAT	38
LA MISSION DE L'EGLISE	41
L'ADMINISTRATION DE L'EGLISE	46
LE CULTE DE L'EGLISE	50
LA COMMUNION FRATERNELLE DE L'EGLISE	54

AVANT-PROPOS

Ce livre est un cours biblique prévu pour des écoles du dimanche, pour des groupes d'étude biblique ou de jeunes, ainsi que pour l'édification personnelle de l'enfant de Dieu.

L'auteur est un pasteur américain, diplômé du Baptist Bible Seminary (Johnson City, New York; Bach. en Théologie) et de Bob Jones University (Greenville, Caroline du Sud; maîtrise et doctorat). Il a été pasteur d'églises baptistes dans les états de New York de l'Iowa et de Texas (U.S.A.). Il a aussi dirigé de nombreux voyages organisés chrétiens, au Moyen Orient et en Europe entre autres. Il est actuellement pasteur d'une église baptiste à New Jersey. Il est un prédicateur recherché pour des conférences bibliques.

Le traducteur est aussi un pasteur américain. Il a été missionnaire en République Centrafricaine, professeur dans trois écoles bibliques et pasteur d'église baptiste en France et au Québec. Il a oeuvré au Québec pour près de vingt ans. Il oeuvre présentement comme représentant pour les besoins de traduction de la Bible en diverses langues.

CHAPITRE I

QUI SONT LES BAPTISTES?

Référence-clé: Tite 2:14

Qu'est-ce qu'un "baptiste"? Pourquoi ce nom? En quoi les églises baptistes sont-elles différentes des autres églises? A quelle autorité obéissent-elles? Peut-être cet aperçu pourra-t-il répondre à ces questions - parmi d'autres.

A. QUELLE EST L'ORIGINE DES BAPTISTES?

1. L'origine de l'église locale biblique.

Le terme "église locale biblique" désignera ici l'église¹ locale comme elle se présente dans le Nouveau Testament, au travers des récits des Actes, des Epîtres et de l'enseignement de Jésus-Christ. Jésus dit dans Matthieu 16:18: *"Et moi, je te dis que tu es Pierre, et que sur cette pierre je bâtirai mon église, et que les portes du séjour des morts ne prévaudront point contre elle."* Remarquons que Jésus, dans ce verset, parle de

¹Dans cette étude, "église" désigne une église locale. Le mot "Église" désigne toujours un ensemble des églises locales, comme l'Église Romaine (l'Église Catholique) ou l'Église primitive (l'ensemble des églises du temps des apôtres) ou l'Église (l'ensemble des églises fidèles au Seigneur).

l'église comme étant à venir. Selon Actes 1:4-8, Jésus instruisait ses disciples sur les expériences qu'ils allaient bientôt vivre. La venue du Saint-Esprit (Actes 2) marqua dix jours plus tard le début de l'église: "*Ceux qui acceptèrent sa parole furent baptisés; et, en ce jour-là, le nombre de disciples augmenta d'environ trois mille âmes. Ils persévéraient dans l'enseignement des apôtres, dans la communion fraternelle, dans la fraction de pain, et dans les prières... et le Seigneur ajoutait chaque jour à l'Église ceux qui étaient sauvés.*" (Actes 2:41,42,47).

2. Le développement de l'Église.

Grâce à l'enseignement des apôtres, l'Église primitive s'organisa, développa ses pratiques et élaborait sa doctrine. Des milliers d'hommes et de femmes acceptèrent le salut et s'engagèrent dans l'église de Jérusalem. La persécution survint presque aussitôt, et dispersa ses membres, qui répandirent ainsi l'évangile partout où ils allaient (Actes 8:1-5). A la fin du premier siècle, la plupart des apôtres étaient morts. Les églises cherchèrent à identifier ceux des Écrits qui étaient inspirés - ou "*soufflés de Dieu*" (2 Tim. 3:16), en d'autres termes ceux qui faisaient autorité (ceux auxquels il faut obéir). Au cours de ses premières années d'existence, l'Église croissait en nombre et en puissance. On estime que les convertis du premier siècle réunissaient un demi-million de personnes.

3. Le déclin de l'Église.

Des erreurs doctrinales ne tardèrent malheureusement pas à apparaître. La "*régénération par le baptême*", était un exemple de doctrine faisant du baptême l'essentiel du salut, au lieu d'un engagement et d'un témoignage de foi, consécutif au salut. Le clergé naissant commençait alors à accroître son pouvoir et son autorité. Les persécutions sévères du gouvernement romain entravèrent ensuite la croissance de l'Église. Après plusieurs siècles, l'Église était devenue rituelle, froide et spirituellement morte, mais puissante en tant qu'institution terrestre, politique. C'était, par exemple le cas au Moyen Age. L'Église Catholique Romaine a régné non seulement sur le christianisme mais aussi politiquement sur des nations et empires.

4. La Réforme de l'Église.

Pendant ces années d'obscurité, quelques prédicateurs portèrent le flambeau de la vérité. Arnold de Brescia, Pierre Valdo, John Wycliffe et Jean Hus étaient de leur nombre. Au seizième siècle, Martin Luther se révolta finalement contre l'Église Romaine. Son succès politique vint du soutien des princes allemands, face à la papauté. D'autres pays suivirent cet exemple peu de temps après. Mais les meneurs de la Réforme n'étaient pas toujours très objectifs dans leurs enseignements de la Bible. Ils ne parvenaient pas à se dégager complètement des traditions et erreurs de l'Église Romaine.

5. L'apparition des anabaptistes.

Au cours du siècle précédant l'établissement de la Réforme par Luther, des petits groupes avaient commencé à se démarquer de l'Église Romaine. Les anabaptistes ("ceux qui baptisent à nouveau"), faisaient partie de ces groupes désorganisés. Selon leurs convictions, fondées sur les enseignements de la Bible, le baptême par immersion devait être pratiqué après la conversion. Ces anabaptistes soutenaient donc certaines doctrines contraires à celles de l'Église Romaine, et subissaient pour cela de grandes persécutions. Beaucoup d'entre eux furent brûlés vifs ou noyés. Les chefs de la Réforme eux-mêmes vinrent ensuite à les persécuter. Quoiqu'ils n'aient pas de liens directs avec ses premiers groupes, les baptistes, entre autres, tiennent ces "anabaptistes" comme leurs précurseurs.

6. L'arrivée des baptistes.

En 1611, un petit groupe de personnes profondément religieuses dut quitter l'Angleterre, car ses membres ne voulaient pas de la religion que l'état lui imposait. Il s'installa en Hollande, sous la conduite de John Smyth, et fonda la première église baptiste. Une bonne partie de ce groupe retourna en Angleterre, où les églises baptistes se multiplièrent. Elles furent systématiquement persécutées et poursuivies, mais elles croissaient en nombre et en force. En Amérique, la première église baptiste fut constituée par Roger Williams, à Providence, dans l'état de Rhode Island (1639). Ce dernier avait été expulsé de l'état du Massachussetts par des Puritains, à cause de ses convictions. En France, les premières églises baptistes résultent d'un réveil opéré par plusieurs acteurs. Une jeune fille près de la frontière belge, une autre de l'Aisne, Esther Carpentier, et enfin des soldats anglais cantonnés dans

un petit village du Nord, Nomain, furent les instruments de mouvements localisés. Des missionnaires anglais puis américains vinrent continuer l'oeuvre, qui prit ainsi son essor dès le début du siècle dernier. Au Québec les églises baptistes débutèrent tard (1949), mais croissait en nombre très rapidement.

B. POURQUOI LE NOM DE "BAPTISTE"?

Ce n'est pas parce que le nom de "baptiste" se trouve dans la Bible ("Jean-Baptiste" Mt. 3:1) que les baptistes sont appelés ainsi. Celui qui s'appelle baptiste le fait uniquement parce qu'il est membre d'une église baptiste.

Ce nom apparaît pour la première fois dans des manuscrits d'Angleterre de 1644. A l'époque, le nom ne fut pas même choisi par les membres des églises "baptistes", mais leur a été donné par leurs adversaires. La cause était leur pratique du baptême par immersion, réservé aux croyants. Ils tenaient aussi à d'autres principes distinctifs, mais celui-ci était le plus marquant à l'époque. Il n'y eut ni créateur, ni fondateur des baptistes. Il n'y avait ni credo ni confession de foi en commun. Comme aujourd'hui, une église baptiste était un groupe de croyants acceptant la Bible comme seule autorité, et Jésus-Christ comme seule tête de l'Église.

Les baptistes ont joué un rôle très important dans l'histoire de l'évangélisation. On trouve des baptistes parmi les plus grands prédicateurs et évangélistes des derniers siècles: John Bunyan, auteur du "Voyage du Pèlerin", William Carey, père de la mission moderne, John Hughes, fondateur de la "British and Foreign Bible Society" (Société Anglaise et Etrangère pour la

diffusion de la Bible), Adoniram Judson, premier missionnaire américain, Charles Haddon Spurgeon, dénommé le prince des Prédicateurs, Alexander Maclaren, grand écrivain biblique, et Ruben Saillens, prédicateur et écrivain français.

Les principes baptistes de démocratie, de liberté et de séparation de l'église et de l'état eurent une grande influence sur la constitution des Etats-Unis, particulièrement dans la partie "Bill of Rights" qui précise les droits des individus. Il y eut dans le passé des baptistes parmi les plus grands défenseurs de la liberté. Une grande partie de l'histoire des mouvements pour la liberté a en effet été influencée par la philosophie baptiste et son héritage.

En 1792, 471 églises baptistes aux Etats-Unis comptaient en tous 35,000 membres. En dix ans, le nombre de membres s'élève à 100,000. En 1900, 400,000 membres étaient comptés, 14,000,000 en 1945. Depuis, ce nombre ne cesse dès lors d'augmenter dans le monde entier, même en URSS. Au Québec la croissance a été telle que certains écrivains parlent du "miracle de Québec".

C. QUELLES SONT LES DOCTRINES SPÉCIFIQUES AUX ÉGLISES BAPTISTES?

Les églises baptistes se distinguent par les convictions ci-après. Beaucoup d'autres confessions se réfèrent à plusieurs de ces vérités bibliques, mais les églises baptistes tiennent en général à toutes. Un membre d'une église baptiste ne prétend pas être le seul à détenir la vérité, mais il est convaincu de chercher constamment avec son église à se conformer à l'église locale

biblique, aussi bien dans ses convictions que dans ses pratiques.

Les églises baptistes croient que la Bible enseigne:

L'autorité suprême de la Bible.

L'autonomie de l'église locale.

La prêtrise de chaque croyant.

Deux ordonnances: le baptême et le repas du Seigneur.

La liberté de l'âme.

L'appartenance à l'église des seuls sauvés et baptisés.

L'existence de deux fonctions ou ministères: l'ancien ou pasteur et le diacre.

La séparation de l'église et de l'état.

CHAPITRE II

L'AUTORITÉ SUPRÊME DE LA BIBLE

Référence-clé: 2 Tim. 3:16-17

Les églises baptistes croient que la Bible est l'autorité unique et suffisante sur ce qu'il faut croire et faire.

A. EN QUOI LES EGLISES BAPTISTES DIFFÈRENT-ELLES DES AUTRES EGLISES?

Il est souhaitable de connaître les différences entre les églises baptistes et les autres grandes dénominations. Nous ferons cette comparaison avec les conceptions historiques de ces dénominations, et non avec les tendances modernes.

Les Luthériens tiennent Martin Luther comme fondateur de leur dénomination. Le clergé luthérien doit toujours signer la Confession de Foi d'Augsburg pour être ordonné. Les Méthodistes sont fidèles à leur fondateur, John Wesley, et doivent s'engager à la "Discipline Méthodiste". Les Presbytériens se réfèrent à Jean Calvin et adhèrent à la "Confession de Foi de Westminster". Les Églises Réformées se rapportent à Zwingli et à sa confession de foi. Les Mennonites suivent leur fondateur, même dans la vie pratique.

Mais les baptistes sont différents. Ils n'ont ni fondateur, ni "leader". Ils ne sont pas opposés au principe de la confession de foi, car la plupart des églises baptistes en ont une, mais ils n'acceptent pas qu'une confession de foi unique puisse faire autorité. Les baptistes sont convaincus que seule la Bible a cette autorité, et insistent sur le fait qu'ils ont le droit de la comprendre sans interprète officiel. La force cohésive des baptistes n'est ni un conducteur humain, ni une confession de foi officielle, ni une dénomination, mais une adhérence commune à toute la Bible et à sa seule autorité.

B. QUELLES SONT LES DIVERSES AUTORITÉS AUXQUELLES SONT ATTACHÉES LES EGLISES DE TOUTES SORTES?

1. La Tradition.

Par la tradition, on entend les croyances ou les pratiques qui sont transmises d'une génération à l'autre, généralement sans être écrites. La tradition devient mauvaise quand les décisions et les enseignements des hommes, les coutumes établies, les pratiques historiques et les conciles des églises, deviennent "autorité" pour une église.

Les dénominations déjà citées affirment croire et obéir à la Bible, mais sont très influencées par la tradition. Par exemple, Martin Luther, dans les premiers temps, ne voulut pas rompre avec l'Église Catholique. Même quand il fut obligé de la quitter, il conserva plusieurs coutumes et doctrines, comme le baptême des enfants, certains rites, le lien entre l'église et le gouvernement.

L'Église pour laquelle la tradition a le plus d'importance est sans doute l'Église Catholique Romaine. Selon elle, l'Église ayant produit la Bible, c'est elle qui lui donne son autorité. L'Église (Catholique Romaine) peut donc ajouter à son gré des doctrines faisant autorité (ce dont elle a beaucoup usé pendant 16 siècles). Les baptistes n'acceptent pas cette façon d'agir: ce n'est pas l'Église ou une église qui donne autorité à la Bible, mais c'est cette dernière qui détient l'autorité divine, et toute église doit s'y soumettre. L'Église Romaine affirme que les conciles de l'Église ont une autorité égale à celle de la Bible, ce qui est en conflit avec l'enseignement biblique.

2. La raison.

Le point de vue libéral ou humaniste croit que la Bible n'a pas une autorité suffisante ou complète en matière de foi et de pratique. Il ne renie pas toute la Bible, mais seulement certains passages, surtout ceux qui traitent du surnaturel, comme par exemple les miracles et les prophéties concernant l'avenir.

Mais tout est permis quand la raison humaine devient l'autorité suprême. Il n'existe alors plus de mesure absolue. Ce que l'on juge bon ne conviendrait pas à un autre. Voilà pourquoi les églises et les prédicateurs soutenant une telle thèse ne peuvent pas secourir un monde qui périt. Ils n'offrent pas le Sauveur miraculeux, divin et tout-puissant de la Bible. Ils n'ont à offrir qu'un homme, Jésus, qui est le sujet de beaucoup de légendes selon lesquelles sa vie était honorable et bonne.

Les baptistes ne rejettent pas complètement la tradition et la raison. Elles ont chacune leur place. Mais ils les refusent en tant qu'AUTORITÉ pour leur foi et leur pratique. Les idées et coutumes humaines ne sont pas suffisantes, nous avons besoin

de la PAROLE DE DIEU.

3. Les Écritures.

C'est seulement par la révélation divine que le caractère, les objectifs et les exigences de Dieu peuvent être compris et acceptés par des hommes, jusqu'à ce qu'ils préfèrent même la mort au reniement. Seules les Écritures ont pu résister à l'épreuve du temps, être confirmées par l'expérience et l'histoire (écrite), et pourvoir au besoin de l'homme. La Bible seule se tient debout, sans erreur ni contradiction, car elle est la voix du ciel, la Révélation du Dieu tout-puissant.

C. QUE DIT LA BIBLE D'ELLE-MÊME?

- 1. Elle affirme être inspirée surnaturellement** (2 Tim. 3:16; 2 Pie. 1:20,21).
- 2. Elle affirme son in-errance** (Ps. 119:89; Mat. 5:18; Jn. 10:35; Ap. 22:18,19).
- 3. Elle affirme être la source du salut**, en révélant le Sauveur, Jésus (Jn. 5:39; Rom. 1:16; 10:17; 2 Tim. 3:15; Jn. 20:30,31).
- 4. Elle affirme être suffisante** pour toute la foi et toute la pratique religieuse (2 Tim. 3:16,17).

- 5. Elle affirme présenter le modèle de l'église locale et elle révèle la conduite à tenir dans l'église (1 Tim. 3:14,15; 2 Tim. 4:1-4).**

CHAPITRE III

L'AUTONOMIE DE L'ÉGLISE LOCALE

Référence-clé: 1 Tim. 3:15

Par autonomie de l'église, nous comprenons que chaque église locale est responsable uniquement envers son chef suprême, Jésus-Christ: Il est le seul souverain. Une Église ne peut être contrôlée par aucune hiérarchie ou aucune autre église. Ceci n'empêche pas la communion fraternelle (voir le chapitre XIII).

A. DÉFINITION D'UNE ÉGLISE BAPTISTE.

Une église baptiste se caractérise ainsi: elle est une église locale, selon le modèle biblique, formée d'un corps de croyants baptisés par immersion sur la confession de leur foi en Jésus-Christ. Ce corps, muni de deux ministères, celui d'ancien-pasteur et celui de diacre, est autonome, et a pour objectif le service, le culte à Dieu, l'observation des ordonnances du Seigneur et la proclamation mondiale de l'Évangile.

B. DIVERSES FORMES D'ORGANISATION DES EGLISES.

1. Papale.

L'Église Catholique Romaine est hiérarchisée et elle dépend d'une autorité suprême humaine.

2. Episcopale.

Ce mot est une transcription du mot grec traduit par "évêque". Dans ces églises, l'autorité est détenue par les évêques. Un conseil d'évêques a en général la charge de nombreuses églises. Les églises Episcopales et Méthodistes sont fondées sur ce système.

3. Presbytérienne.

Ce mot est une transcription du mot grec traduit par "ancien". Ce système correspond à celui d'un gouvernement représentatif. Des anciens sont choisis par l'Église et forment un conseil ayant l'autorité sur une ou plusieurs églises. Les membres n'ont pas droit de vote.

4. Congrégationaliste.

Dans ce type d'église, l'autorité finale reste avec les membres. Certaines responsabilités sont déléguées à des individus particuliers, à des comités ou à des commissions, mais les membres eux-mêmes gèrent en commun les biens de l'église et élisent leurs conducteurs spirituels. Ils ne dépendent d'aucune personne ou d'aucun système en dehors de leur église, et ne

reconnaissent que Jésus-Christ comme tête de l'église. Les baptistes ont toujours cru que les Écritures enseignent cette forme d'organisation d'église.

C. L'IMPORTANCE DE L'ÉGLISE LOCALE.

1. Aucune tutelle dénominationnelle.

Selon ce principe de l'autonomie de l'église, il n'existe pas de dénomination baptiste, ni d'Église Baptiste Universelle, mais seulement des églises baptistes. Ceci est la suite logique de l'idée développée au paragraphe précédent: chaque église baptiste est indépendante et seule souveraine. Plusieurs églises baptistes peuvent s'unir pour partager une communion fraternelle ou pour soutenir ensemble des programmes d'évangélisation et de missions. Elles gardent cependant toujours leur indépendance. (Il existe des églises qui veulent continuer à se dire "baptistes", tout en reniant par leur pratique ce principe d'autonomie).

2. L'autorité en cas de controverse doctrinale.

Le chapitre 15 des Actes des Apôtres rapporte une controverse à propos de la doctrine de la grâce, quant au salut. Le problème était de savoir si les croyants grecs étaient obligés d'être circoncis et de suivre la Loi de Moïse. L'église locale de Jérusalem convoqua un concile sur cette question (Ac. 15:4) et l'église locale d'Antioche y envoya Paul et Barnabas (Ac. 15:2). Les apôtres et les pasteurs se réunirent en premier (Ac. 15:6; Gal. 2:2), mais la décision finale négative fut prise par l'église (Ac. 15:7,12,22,25).

3. Le choix par l'église de serviteurs pour des ministères spéciaux.

Ac. 6:1-3 démontre le besoin de diacres; ils furent choisis par l'assemblée.

4. L'envoi de missionnaires.

Les versets 1 à 4 du chapitre 13 des Actes nous montrent comment l'église locale d'Antioche, sous la direction du Saint-Esprit, a mis à part et envoyé les premiers missionnaires, Paul et Barnabas. Ils étaient tenus de présenter un rapport pour l'église (Ac. 14:26,27). Ce thème de la mission sera davantage développé au chapitre X.

5. L'autorité finale pour la discipline.

Le Seigneur Jésus-Christ a enseigné que l'assemblée demeure l'autorité finale lorsqu'un problème de discipline se pose envers un croyant dans l'erreur. Aucune dénomination ou aucun évêque n'a autorité: l'église locale décide d'elle-même. La Bible fournit les exemples suivants: Mat. 18:15-17; 1 Co 5:1-5; 2 Th 3:14-15.

CHAPITRE IV

LA PRÊTRISE DE CHAQUE CROYANT

Référence-clé: Ap. 1:5-6

Chaque croyant né de nouveau peut prier Dieu, sans passer par aucun autre intermédiaire que Jésus-Christ, le souverain sacrificateur.

A. LA SIGNIFICATION DE LA PRIÈRE.

La prière est la communication avec Dieu. Par ce culte, les enfants de Dieu sont en communion avec Lui et Lui présentent leur reconnaissance et leurs requêtes. Aucun saint ni aucun prêtre ne leur est nécessaire pour s'adresser au Père, car Jésus-Christ est le seul médiateur entre Dieu et l'homme (1 Tim. 2:5). Chaque croyant a le droit de s'approcher de Dieu. Sous l'ancienne alliance, les prêtres devaient offrir des sacrifices à Dieu pour eux-mêmes et pour le peuple de Dieu. Chaque croyant apporte maintenant lui-même les sacrifices du service, de la louange et des prières (Phil. 2:17; Rom. 12:1; Hébr. 13:15).

B. LA BASE DE LA PRIÈRE.

Jésus-Christ est non seulement le Sauveur du croyant, mais

aussi son souverain sacrificateur. L'enfant de Dieu peut ainsi, à tout moment, s'adresser au Père par Sa puissance et en Son Nom. Les versets 14 à 16 du chapitre 4 de l'épître aux Hébreux évoquent ce privilège. Ce passage montre comment le Seigneur Jésus peut secourir le chrétien qui prie. Chaque chrétien a ainsi le droit de pénétrer dans le lieu très Saint (Héb. 10:14-22), chaque croyant est donc un prêtre (Ap. 1:5-6; 1 Pie. 2:5,9).

C. LE MINISTÈRE DE LA PRIÈRE.

1. Pour la paix individuelle.

Quand un chrétien prie, il peut s'appuyer sur une des plus formidables promesses de la Bible: Dieu lui accordera Sa paix! (Phil. 4:6,7).

2. Pour le service chrétien. (2 Cor. 1:11; 1 Thes. 5:25; Éph. 6:18-20; Héb. 13:18).

3. Pour la gloire de Dieu. (2 Cor. 4:15; Héb. 13:15)

Rappelons-nous que la prière est comme un nerf faisant agir le muscle de l'omnipotence de Dieu. Comme il est important de ne pas négliger ce grand privilège!

D. LES OBSTACLES A LA PRIÈRE.

- 1. Le péché.** Ps. 66:18.

- 2. Une mauvaise attitude.** Éph. 4:30-32.

- 3. La négligence des devoirs envers Dieu.** Mal. 3:10; Jac. 4:17.

- 4. Un foyer malheureux.** 1 Pie. 3:7.

- 5. Le doute.** Rom. 14:23; Jac. 1:6,7.

CHAPITRE V

DEUX ORDONNANCES:

Le baptême des croyants et la cène.

Référence-clé: Actes 2:41,42

A LE BAPTÊME DES CROYANTS: POUR LES IDENTIFIER AVEC CHRIST.

1. La signification du baptême.

Ce que le baptême signifie de nos jours est très controversé parmi les églises actuelles. Pour certaines d'entre elles, chacun peut choisir la méthode de baptême qui lui plaît, soit par immersion ou par aspersion. La Bible ne nous laisse pourtant pas de choix. Les églises baptistes se fondent sur la Bible et n'acceptent pas de modifier ce qui y est clairement enseigné.

Il existe d'autres églises qui considèrent, comme des églises baptistes, que le baptême par immersion est le seul moyen biblique du baptême; mais elles ajoutent parfois quelque chose à sa signification; comme par exemple la nécessité de se faire baptiser pour être sauvé. Pour ces églises, comme pour l'Église Catholique, le baptême serait nécessaire pour le salut. Les églises baptistes n'acceptent aucunement une telle signification.

D'après Actes 2:41, trois mille personnes crurent aux paroles de Pierre et sortirent de la foule. Ces nouveaux croyants durent

par la suite s'identifier à la mort et à la résurrection de Jésus-Christ par le baptême. Alors, en se faisant immerger dans l'eau, le croyant, déjà sauvé, s'identifie avec son Sauveur; témoignant ainsi qu'il est déjà mort, enseveli et ressuscité avec Christ, et qu'il est devenu une nouvelle créature. La foi chrétienne doit toujours être expérimentée avant le baptême (voir Ac. 8:12,35-39; 9:17,18; 10:44-48; 16:30-34). En outre, aucun verset n'enseigne le baptême des nourrissons.

2. La manière de baptiser.

Selon les baptistes, seul le baptême par immersion est enseigné dans la Bible, comme le montrent les points suivants:

a. le mot "baptême" signifie "immersion". En réalité, ce mot est une translittération d'un mot grec. Ce mot n'a pas été traduit, mais chacune de ses lettres a été rendue par une lettre latine correspondante. La traduction française serait "enterrer, submerger, immerger ou plonger". Il existe d'autres mots grecs signifiant verser ou asperger, mais ils ne sont jamais utilisés dans la Bible pour le baptême;

b. le baptême symbolise un acte. D'après Rom. 6:3,4, le croyant s'identifie avec Jésus dans Sa mort, Son ensevelissement et Sa résurrection. L'aspersion ne symbolise aucunement ceci.

c. Le contexte du baptême sous-entend toujours l'immersion. En effet, les récits des baptêmes (Mat. 3:16; Jn. 3:23; Ac. 8:39) laissent voir d'abondantes quantités d'eau.

d. Le baptême par immersion était la pratique de l'Église primitive. Selon l'histoire de l'Église, cette façon de faire était

la seule jusqu'en 250 après Jésus-Christ. C'est à cette époque qu'apparut dans certaines églises le baptême par aspersion, et cela à cause de la maladie ou de la vieillesse de certains baptisés. Par commodité, on versait de l'eau sur les personnes alitées qui le demandaient. Beaucoup plus tard, cette pratique fut ouverte à tous, sans motif particulier. Elle ne fut officialisée par l'Église Romaine qu'en 1311. Même, peu avant cette date, la pratique de l'aspersion n'était pas plus répandue parmi les églises que le baptême par immersion. Au douzième siècle, Robertus Pullus, un cardinal catholique romain conservait encore le sens du baptême par immersion, que l'on continuait à pratiquer: "Pendant que le néophyte est plongé dans l'eau, la mort de Christ est évoquée; pendant qu'il reste caché sous l'eau, c'est l'ensevelissement de Christ qui est représenté; lorsqu'il ressort de l'eau, c'est la résurrection de Christ qui est rappelée." (Migne, patrologie, série latine, tome 186, col. 625, rapportée par A. Kuen "le baptême"). Pour les baptistes, l'important est d'accepter le clair enseignement des Écritures et l'exemple des églises primitives, au lieu de se conformer à une pratique apparue pour des motifs de commodité.

B. LA CÈNE: UN MÉMORIAL.

Le Seigneur Jésus institua cette ordonnance à la veille de Sa mort (Mat. 26:26-30). Elle fut communiquée aux disciples pour demeurer un culte en mémoire du sacrifice du Seigneur. Trois aspects se dégagent du service de la cène (ou repas du Seigneur):

1. Le culte. 1 Cor. 11:23-27.

2. La communion fraternelle. 1 Cor. 10:16,17; 11:33,34.

3. L'examen de soi-même. 1 Cor. 11:28-32.

Les éléments de ce service (le pain et la coupe) ne sont que symboliques, ils nous rappellent le corps et le sang du Seigneur.

Il appartient à chaque église locale de décider quelle sera la fréquence de ce service. Au commencement de l'église (Ac. 2:41,42), seuls les croyants baptisés y participaient.

C. LES ORDONNANCES ET L'ÉGLISE LOCALE.

Les églises baptistes considèrent le baptême et la cène comme deux ordonnances parce que Jésus-Christ les ordonna. Il ne s'agit pas de sacrements, car ils confèreraient dans ce cas une grâce aux participants. Ni le baptême ni la cène ne peuvent donner ou préserver le salut. Les croyants, déjà sauvés, gardent ces ordonnances uniquement par obéissance au Seigneur qui les a instituées pour eux (Mat. 28:19,20). L'église locale est responsable devant Jésus-Christ, sa tête, des ordonnances qu'Il lui a données. Aucun chrétien ne devrait prendre le baptême ou la cène en dehors de l'église. Ceci n'est destiné ni aux camps chrétiens, ni même aux écoles bibliques, mais uniquement à l'église locale. Ils sont étroitement liés aux personnes engagées dans l'église.

CHAPITRE VI

LA LIBERTÉ DE L'ÂME

Référence-clé: 1 Jean 2:27

Chaque personne est libre d'interpréter les Écritures, de s'y attacher, de les professer et d'adorer Dieu selon ce qu'elle en a compris. Mais chacun devra aussi rendre un jour compte de ses actes devant Jésus-Christ, souverain de la conscience et de l'âme.

A. LA CRÉATION DE L'HOMME EN TANT QU'INDIVIDU.

A l'époque des multitudes et des foules, il est bienvenu de reconnaître que Dieu a créé chaque personne de façon unique. Il a été prouvé à maintes reprises qu'il n'existe pas deux êtres humains exactement identiques. Quand Dieu créa l'homme, Il lui donna une intelligence propre, une volonté et des sentiments. L'homme n'est pas un robot, ni une marionnette, mais un individu doué d'une conscience de soi et capable de faire des décisions. C'est pourquoi le premier homme, Adam, put choisir la désobéissance. Il s'ensuivit la mort et la déchéance de la race humaine (voir Gen. 3:6,7; 1 Tim. 2:14; Rom. 5:12-14).

Dieu s'approche des êtres humains en les considérant individuellement, capables de faire un choix, décidant

librement de leur sort. Dans Sa Parole, Dieu précise cette individualité pour:

1. **Le don de la grâce.** Éph. 4:7.
2. **Les dons spirituels.** 1 Cor. 12:7,11,27.
3. **Le service du Seigneur.** Rom. 12:3-8.

B. LE CHOIX DE L'HOMME EN TANT QU'INDIVIDU.

Certes, l'homme est souvent victime de circonstances auxquelles il ne peut échapper. Mais cela ne lui enlève pas la faculté de choisir. Son choix le plus important porte sur l'acceptation du Seigneur Jésus-Christ comme Sauveur, par la foi. De plus, il subsistera toujours, pour le chrétien, le choix entre le service fidèle et la désobéissance (Rom.12:1,2).

La Bible démontre clairement que les chrétiens sont toujours considérés comme des individus libres. Ils ne doivent pas suivre aveuglément une personne, une église ou une dénomination, mais être vigilants et responsables, se référant pour toutes choses aux Écritures (voir Rom. 14:1-5, en particulier la deuxième partie du verset 5). Quand l'apôtre Paul partit pour son deuxième voyage missionnaire en Macédoine, il visita plusieurs villes, avec Silas. La Bible dit quant à leur séjour à Bérée: "Ces juifs avaient des sentiments plus nobles

que ceux de Thessalonique; ils reçurent la Parole avec beaucoup d'empressement, et ils examinaient chaque jour les Écritures, pour voir si ce qu'on leur disait était exact" (Ac. 17:11).

C. L'APPRENTISSAGE DE L'HOMME EN TANT QU'INDIVIDU.

Selon 1 Jn. 2:27, le Saint-Esprit enseigne ceux qui demeurent dans le Seigneur. Remarquons que le Saint-Esprit ne nous communique pas la vérité, mais nous y conduit. La vérité se trouve dans la Bible. Jésus nous dit aussi: "Le consolateur, l'Esprit-Saint, que le Père enverra en mon nom, vous enseignera toutes choses, et vous rappellera tout ce que je vous ai dit" (Jn. 14:26). Ces paroles signifient qu'un chrétien doit étudier et lire la Bible avec l'aide du Saint-Esprit. Chacun a la responsabilité d'approfondir, de comprendre la Parole, et pas seulement d'écouter des messages (voir Hébr. 5:11-14 et 2 Tim. 2:15).

Le Seigneur Jésus-Christ déclara dans Jn. 16:12,13 que le ministère du Saint-Esprit serait d'enseigner les croyants. "Il vous conduira dans toute la vérité"... ces paroles représentent une promesse précieuse, mais négligée par beaucoup de chrétiens.

D. LA CONSIDÉRATION DE L'HOMME EN TANT QU'INDIVIDU.

Dans Ac. 10:34, l'apôtre Pierre dit: "En vérité, je reconnais que Dieu ne fait point acception de personnes, mais qu'en toute nation celui qui le craint et qui pratique la justice lui est agréable." L'apôtre Paul développera plus tard ce thème dans son épître aux Galates (3:28) et dans celle aux Colossiens (3:11), précisant que ni la race, la religion, le sexe, la couleur, le rang social ou l'intelligence n'importent, mais seul Christ, pour l'individu. Dieu regarde ainsi tout homme comme pécheur (Rom. 3:9-12,23), mais accueille chaque personne qui croit en Son Fils (Rom. 10:9-13), quelles que soient ses caractéristiques propres. Il règne dans la famille des rachetés une égalité complète et parfaite. Tous sont frères et soeurs en Christ (voir Mat. 23:8-12).

Les baptistes ont souvent été durement éprouvés par d'autres groupes religieux. En effet, c'est en prison que John Bunyan écrivit son fameux livre "Le voyage du Pèlerin". Mais les baptistes fidèles n'ont jamais persécuté d'autres groupes ou églises: selon leurs convictions, fondées sur la Bible, un individu a le droit de choisir même l'erreur s'il le désire. Chaque personne a donc la "liberté individuelle de l'âme" et peut choisir son église, déterminer son avenir, interpréter la Bible. Elle peut même refuser d'accepter la Parole si elle le désire.

E. LE JUGEMENT DE L'HOMME EN TANT QU'INDIVIDU.

Parce que Dieu a donné à chaque personne cette liberté de choix, Il tient chacun responsable. Celui qui rejette le salut se tiendra devant le "grand trône blanc", où il sera jugé selon ses oeuvres, par la justice de Dieu; puis il sera jeté dans l'étang de feu (Ap. 20:11-15). Les chrétiens seront aussi jugés individuellement. Selon 2 Cor. 5:10, "tous" seront présentés devant le tribunal de Christ. Le verset 10 du chapitre 14 de l'épître aux Romains dit que "nous comparaîtrons tous devant le tribunal de Christ", et le verset 12 affirme clairement que chacun rendra compte personnellement. Selon 1 Cor. 3:13-15, toutes nos oeuvres seront éprouvées. Ces versets devraient vraiment nous faire réfléchir. Puisque Dieu nous laisse la liberté de choix, nous avons envers Lui une grande responsabilité ainsi que l'obligation de Lui rendre compte un jour.

CHAPITRE VII

UNE EGLISE DE MEMBRES SAUVES

Référence-clé: Ac. 2:41,47

Dans l'église du Nouveau Testament, seuls sont membres ceux qui ont confessé Jésus comme Seigneur, qui ont prouvé leur désir d'obéir à la Bible et d'accepter la doctrine et la pratique de l'église.

A. QUE SIGNIFIE "EGLISE"?

Le mot "église" est utilisé plus de 100 fois dans la Bible. Son sens original est "assemblée par convocation". Son étymologie insiste sur le fait qu'on est "appelé hors de" la foule pour devenir membre. Le mot s'appliquait au peuple d'Israël, appelé parfois l'assemblée, quand il était dans le désert (Ac. 7:38; Hébr. 2:12). Ce mot était aussi utilisé par les Grecs pour désigner le conseil municipal administrant le peuple (Ac. 19:40): les membres de ce conseil devaient remplir trois conditions: être libre, être citoyen, être propriétaire.

L'utilisation du mot "église" dans le Nouveau Testament présente deux aspects: premièrement, une Église "mystique" ou invisible à laquelle appartiennent, depuis la Pentecôte, tous les chrétiens ayant accepté Jésus comme Seigneur (voir Mat. 16:18; Éph. 1:22,23); ensuite, l'église locale ou visible, dont il

est le plus souvent question (plus de 90 références). L'église locale est une assemblée de croyants s'engageant, volontairement et ensemble, à servir le Seigneur dans un même lieu (voir Ac. 13:1; 16:5).

B. LA BIBLE ENSEIGNE-T-ELLE L'ENGAGEMENT DANS UNE ÉGLISE LOCALE?

D'après Ac. 2:41, les premiers chrétiens ont suivi trois étapes distinctes, décrites toujours dans le même ordre dans les Écritures.

1. Le salut par la foi: croire au message de la Bonne Nouvelle.

"Ceux qui reçurent de bon coeur sa parole furent baptisés": la syntaxe nous indique qu'ils reçurent la parole avant le baptême.

2. L'engagement: le croyant confesse publiquement sa foi par le baptême.

Il s'identifie ainsi au Seigneur Jésus devant tout le monde.

3. "L'addition" à l'église.

Dans le chapitre 2 des Actes des Apôtres, cette idée est suggérée au verset 42 puis affirmée au verset 47: "Le Seigneur ajoutait chaque jour à l'Église ceux qui étaient sauvés". Ces nouveaux convertis ne revenaient pas au monde d'où ils sortaient, mais ils étaient ajoutés aux autres chrétiens, à l'église locale. Ils s'engageaient dans l'assemblée, unis et identifiés aux

autres disciples du Seigneur.

D'autres passages suggèrent aussi la nécessité d'être membre d'une église: Rom. 1:7; 1 Cor.1:2; 2 Cor. 1:1; Éph.1:1,2; Phil. 1:1; Col. 1:2; 1 Cor. 5:13).

C. POURQUOI ETRE MEMBRE D'UNE EGLISE LOCALE?

Voici quelques activités de l'église qui nécessitent l'engagement de ses membres:

- 1. Soutien mutuel.** Ac. 2:42-47; Gal. 6:1.

- 2. Rassemblements, réunions,** Ac.4:31-35; Héb. 10:24-25.

- 3. Choix des serviteurs.** Ac. 6:1-6.

- 4. Prière.** Ac. 12:5.

- 5. Envoi de missionnaires.** Ac. 13:1-4.

- 6. Décisions concernant doctrine.**
Ac.15:1-4,12,22,24.

- 7. Discipline.** 1 Cor. 5:4,5; 2 Th. 3:6-15.
- 8. Dons et offrandes.** 1 Cor. 16:1; 2 Cor. 8:1-6.
- 9. Soutien des missionnaires.** Phil. 4:15.
- 10. Repas du Seigneur.** 1 Cor. 11:17,33,34.
- 11. Soutien des pasteurs.** 1 Tim. 5:17-20.
- 12. Soutien des autres assemblées.** Éph. 4:31,32; Gal. 6:10.

Avec toutes ces activités, il est facile d'accepter l'importance de l'église locale. Ses membres doivent contribuer librement et fidèlement au service du Seigneur dans leur église pour que son programme s'accomplisse. Ils doivent faire attention de ne pas négliger leur église en soutenant des organisations chrétiennes qui n'aident pas le développement des églises locales.

CHAPITRE VIII

DEUX FONCTIONS:

ancien/pasteur et diacre

Référence-clé: Phil. 1:1

Les deux fonctions ou ministères spéciales d'ancien/pasteur et du diacre sont souvent évoqués dans le Nouveau Testament. Ceux qui les remplissent sont choisis par l'assemblée. D'autres ministères sont possibles dans l'église, mais ne doivent pas avoir la même importance.

A. LE MINISTÈRE D'ANCIEN/PASTEUR.

1. Ses titres.

Les baptistes lisent les textes de la Bible littéralement pour distinguer comment le Seigneur veut faire fonctionner Ses églises. Dans le Nouveau Testament, trois titres sont donnés au conducteur spirituel de l'église locale: l'ancien, terme déjà utilisé dans l'Ancien Testament pour décrire un homme mûr, connu pour sa sagesse et sa bonne réputation; l'évêque, qui administre et surveille; le pasteur, qui nourrit. Ces trois titres évoquent les responsabilités principales du conducteur spirituel: l'évêque, administrateur de l'oeuvre de l'église; l'ancien, conseiller et dignitaire de l'assemblée; le pasteur, prédicateur et enseignant de la Bible.

Selon l'enseignement clair de la Bible à ce sujet, les trois titres se rapportent à la même personne et au même ministère:

- a. 1 Pie. 5:1-4. Les "anciens" doivent "paître le troupeau de Dieu". Le mot grec correspondant à "berger" est souvent traduit par "pasteur" dans le Nouveau Testament. Dans le verset 2, la phrase "sous votre garde" provient d'un verbe grec duquel est tiré le mot évêque.
- b. Tite 1:5-7. Les anciens du verset 5 sont les mêmes personnes que les évêques du verset 7, preuve que les deux titres sont utilisés pour les mêmes fonctions.
- c. Actes 20:28. Paul s'adresse ici aux anciens d'Ephèse (Ac. 20:17), et les exhorte à "paître" l'église de Dieu, c'est-à-dire à faire office de pasteur. Il leur dit aussi que Dieu les a établis "évêques" sur son église.

2. Ses qualifications.

- a. Ses caractéristiques morales et spirituelles. 1 Tim. 3:1-7 et Tite 1:6-9.
- b. Son attitude. 2 Tim. 2:24-26.
- c. Sa formation. Tite 1:9; 2 Tim. 3:16,17.
- d. Sa consécration. 1 Tim. 4:14; 5:22; Tite 1:5.

3. Ses responsabilités.

- a. Prêcher. 2 Tim. 4:1-5; 1 Pie. 5:1-5; Ac. 20:28.
- b. Enseigner. Éph. 4:11 (une meilleure traduction de "pasteurs et docteurs" est "pasteurs qui enseignent").
- c. Diriger. 1 Tim. 5:17; Hébr. 13:17.
- d. Travailler. 1 Th. 5:12,13.
- e. Prier. Ac. 6:4; Jac. 5:14-16.
- f. Edifier. Éph. 4:12.
- g. Évangéliser. 2 Tim. 4:5.

B. LE MINISTÈRE DE DIACRE.

1. Son titre.

Le terme de diacre provient du verbe grec toujours traduit par "servir". Le mot français est simplement une transcription de l'expression grecque: "celui qui sert".

2. Ses qualifications.

- a. Il est rempli du Saint-Esprit, il maintient un bon témoignage et est membre de l'église. "Choisissez parmi vous", Ac. 6:2-7.
- b. Il mène une vie exemplaire. 1 Tim. 3:7-13.

3. Ses responsabilités.

Elles sont décrites dans les références citées au paragraphe 2, mais pour les comprendre, il faut garder en mémoire le sens du mot et la nature du ministère: le diacre sert le Seigneur et l'église. Le diacre doit ainsi assister l'ancien/pasteur dans son service, le soulager des nombreux détails de fonctionnement de l'église, l'aider par son conseil et sa présence. Dans l'église primitive, deux hommes notables furent diacres: Etienne (Ac.6:8 - 7:60) et Philippe (Ac. 8:5-40).

C. QUI CHOISIT CEUX QUI REMPLISSENT CES DEUX MINISTÈRES?

Aux premiers jours de l'église, Dieu donna des dons spéciaux à des hommes choisis pour conduire et établir l'organisation naissante. Ces hommes, des apôtres, des prophètes, des thaumaturges (ceux qui opéraient des miracles), eurent tous leur place dans l'âge apostolique, mais leurs pouvoirs spéciaux disparurent avec eux. L'existence de l'église avait déjà été reconnue devant les hommes; Dieu avait fait compléter Sa Parole, qui avait déjà circulé parmi les églises et dont l'autorité avait été reconnue. A partir de là, des hommes ayant une autorité spéciale, comme les apôtres, ne furent plus nécessaires. Les Écritures prenaient la place des apôtres pour faire connaître la volonté de Dieu aux églises.

De leur vivant, les apôtres ont exercé une autorité sur des églises qui, pour la plupart, les reconnaissaient sans problème. A leur mort, l'autorité apostolique disparut; elle subsista cependant par leurs écrits et la responsabilité de l'enseignement

de la Bible passa aux églises. Les églises avaient ainsi la charge de déterminer pour elles-mêmes leur pratique selon les Écritures, de consacrer et appeler elles-mêmes leurs pasteurs, d'envoyer des missionnaires. L'autonomie des églises locales a été précisée au chapitre III. Déjà au temps des apôtres, les églises étaient con-sidérées comme des assemblées indépendantes, capables de gérer leurs affaires. Voir Ph 4:15-16; 1 Co 11:2; 6:5; 5:4,5,12,13.

D'après le Nouveau Testament, les apôtres choisissaient parfois des anciens ou des pasteurs au sein des églises qu'ils fondaient, mais ces églises avaient aussi un rôle dans ce choix. Ac. 14:23 se traduit littéralement ainsi: "Dans chaque église, ils firent élire, à mains levées, des anciens..." (Parole Vivante). Comme le montre ce passage, le processus semble être celui d'un vote de l'église (littéralement ils "tendaient" la main) afin d'élire. Le mot "établir", dans Tite 1:5, peut aussi évoquer la même idée.

Dans Ac. 6:3-5, il est clair que l'église choisissait aussi ceux qui devaient servir, appelés plus tard "diacres".

La Bible ne donne aucune indication d'un évêque ou d'un conseil d'anciens exerçant l'autorité sur plusieurs églises. L'autorité reste ainsi à l'Écriture, qui laisse aux églises et aux enfants de Dieu la responsabilité de discerner d'eux-mêmes la volonté de Dieu et Son enseignement.

CHAPITRE IX

LA SÉPARATION DE L'ÉGLISE ET DE L'ÉTAT

Référence-clé: Mat. 22:21

Chaque croyant doit respecter l'autorité civile, la soutenir et lui obéir tant qu'elle ne contredit pas sa conscience ou ses convictions bibliques. Une union organique entre l'église et l'état ne doit pourtant pas exister: l'état doit protéger les églises, pas les dominer ni se mêler de leurs affaires intérieures.

A. LE GOUVERNEMENT CIVIL EST ÉTABLI PAR DIEU.

Trois institutions ont été établies par Dieu: d'après Gen 2:20:24, Dieu institua et bénit le mariage, le foyer. En Mat. 16:18, Jésus promet de bâtir l'église; mais la Bible enseigne aussi que Dieu a institué le gouvernement civil (Marc 12:17).

Après la désobéissance d'Adam au commandement de Dieu et son bannissement du jardin d'Eden, Adam et Eve eurent une postérité (Gen. 5:4). Aucune règle sociale n'était établie. La méchanceté et le mal se répandaient et croissaient rapidement, car chacun agissait selon ses désirs et sa volonté. Toute la race humaine fut bientôt complètement corrompue, sauf Noé et sa famille (Gen. 6:5-8). Après le déluge, Dieu conclut une

alliance avec Noé, instituant le gouvernement civil. Celui-ci était fondé sur la valeur de la vie humaine et l'ultime peine de mort pour quiconque prendrait la vie d'un autre (Gen. 9:5,6). Dieu n'a jamais annulé ce principe.

B. LA RESPONSABILITÉ DU CHRÉTIEN VIS-A-VIS DU GOUVERNEMENT CIVIL.

1. Le soutenir. Rom. 13:1-7.

Les chrétiens doivent réaliser que même quand un gouvernement terrestre est corrompu et méchant, il est toujours "ordonné par Dieu". L'autorité vient de Dieu (voir Jn. 19:10,11). Le chrétien doit par exemple payer ses impôts (Rom. 13:6,7). Nul chrétien ne doit évidemment être malhonnête en ceci.

2. Lui obéir. Tite 3:1.

Le chrétien a la responsabilité d'obéir aux autorités civiles. Il doit donc effectuer son service national et assumer toutes ses responsabilités civiles. Des abus existent, certes, dans toute procédure humaine, mais le chrétien n'est pas obligé d'y participer (voir Jn. 17:15).

3. L'honorer. 1 Pie. 2:12-17.

Pierre démontre ici comment le témoignage chrétien peut être efficace envers toutes sortes de personnes, même défavorables. Nous devons donc nous soumettre aux autorités, non parce que

nous sommes d'accord avec elles, mais "comme des serviteurs de Dieu". Ce témoignage glorifie ainsi Dieu.

4. Prier pour lui. 1 Tim. 2:1-6.

Le chrétien n'a pas seulement la responsabilité de prier pour le salut des gouvernants, mais aussi pour que le Seigneur les guide et les garde.

C. LA RESPONSABILITÉ DU GOUVERNEMENT CIVIL ENVERS L'ÉGLISE.

La séparation de l'église et de l'état, garantie dès le début par le gouvernement des Etats-Unis, est une des raisons expliquant la croissance remarquable des églises dans ce pays. Il est évident que la situation est beaucoup plus difficile dans les pays qui ont une église soutenue par l'état. Les baptistes ont toujours cru que les gouvernements devraient garantir la liberté de religion pour tous. Aucun groupe ou église ne doit être favorisé ni limité, à moins que le groupe ou l'église soit un danger pour la vie publique.

En Mat. 22:19-22, les pharisiens ont essayé de "piéger" le Seigneur, pour qu'Il incrimine le gouvernement. Par sa réponse Jésus a établi un principe très important: chaque individu a des devoirs envers l'église et l'état. Tous deux ont leurs besoins et leurs exigences propres et ils nécessitent notre fidélité.

CHAPITRE X

LA MISSION DE L'EGLISE

Référence-clé: Mat. 28:18-20

A. LA PUISSANCE DE CHRIST. Mat. 28:18.

Dans ce passage, le Seigneur Jésus confie une mission nouvelle et importante à l'église. Après Sa crucifixion et Sa glorieuse résurrection, Il se réunit avec Ses disciples, comme c'était annoncé (28:10). Ceux-ci se réjouirent de Sa présence et L'adorèrent, mais "quelques-uns eurent des doutes" (28:17). Ils doutèrent de ce qui pouvait émaner de cette merveilleuse réalité, la résurrection de leur maître.

Dans Mat.28:18, le Seigneur dit qu'Il possédait une chose surprenante: "tout pouvoir m'a été donné dans le ciel et sur la terre". Il s'approprie TOUTE autorité. D'autres passages bibliques expriment cette même idée, avec pour toile de fond:

1. **La création**, Jn. 1:1-3; Col. 1:16;
2. **La maladie et le péché**, Mat. 9:18;

3. La loi divine, Luc 6:5;

4. Le salut, Jn. 14:6; Ac. 4:12.

B. LE PLAN DE CHRIST. Mat. 28:19.

1. La condition.

Puisque Jésus affirme avoir toute autorité, il est normal qu'il établisse un plan pour l'Église. Il ne pose qu'une condition à Ses disciples qui veulent Le servir: "Allez donc" (28:19). Une traduction plus littérale rendrait "allez" par "étant allés"; Jésus considère en effet comme acquise l'obéissance de Ses disciples. Il nous dit par ceci: "Allez, en reconnaissant que Je suis le Seigneur, que toute autorité m'appartient." Le pouvoir et la puissance de Jésus exigent de Ses disciples un zèle et une ferveur pour Son service.

2. L'ordre.

"Faites de toutes les nations des disciples." Ce saint appel signifie l'ÉVANGÉLISATION, c'est-à-dire la prédication de l'évangile autour de soi et pour tout le monde. Ce commandement a plus que tout autre bouleversé l'histoire des nations.

Remarquons que "faire des disciples" est plus que d'annoncer l'évangile ou même que de se satisfaire d'un premier engagement pour Christ. Être disciple signifie croire, obéir,

suivre et démontrer sa foi. Jésus parle des exigences du disciple dans Luc 6:20-49; 9:23-26; 57-62; 14:25-27.

3. La manière de "faire des disciples".

L'église de Jésus-Christ "fait des disciples" en amenant des hommes et des femmes à une connaissance personnelle de Jésus-Christ et à l'expérience de la foi (Rom. 10:9). Mais on ne devient pas disciple seulement par une profession de foi. Une traduction littérale de Mat. 28:19,20 serait: "Etant donc allés, faites de toutes les nations des disciples (par le moyen suivant): en les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, et en leur enseignant à observer toutes les choses que je vous ai commandées."

La mission confiée par le Seigneur à l'église va ainsi au-delà de ce que l'on entend habituellement par l'évangélisation. La poursuite de cette mission consiste à amener les nouveaux convertis à s'identifier publiquement avec Jésus par le baptême et à leur enseigner les vérités de la vie chrétienne. Selon la Bible, seule l'église locale est qualifiée pour l'accomplissement total de cette mission. Le livre des Actes des Apôtres démontre à quel point la mission a été remplie par les églises primitives, au cours du premier siècle. Nulle autre organisation ou mouvement chrétien ne doit rivaliser avec l'église locale. Il faut au contraire l'appuyer.

C. LA PROMESSE DE CHRIST. Mat. 28:20.

Quarante jours après Sa résurrection, le Seigneur Jésus-Christ est monté au ciel (Ac. 1:9-11). Même s'Il allait être à la droite du Père, Il promit d'être avec Son église par Sa paix, Sa direction et Sa puissance. Il a aussi envoyé le Saint-Esprit habiter chaque croyant (Jn. 16:7; 1 Cor. 6:19). La promesse de la puissance et de la présence du Saint-Esprit est d'un grand réconfort et d'un grand encouragement pour les disciples de Jésus.

D. L'OEUVRE DE JÉSUS-CHRIST. Ac. 1:8.

Juste avant Son ascension, le Seigneur précisa encore la mission de l'église: dans le seul verset 8 du chapitre 1 des Actes, Jésus affirme la puissance, le but et l'étendue de l'évangélisation chrétienne.

1. La puissance.

L'église n'a pas besoin de recourir à la sagesse et aux moyens humains pour amener les gens à croire en Christ. Dieu veut utiliser les disciples de Jésus pour en "faire" d'autres. La promesse du Saint-Esprit a été accomplie avec puissance, seulement dix jours après l'ascension, lors de la Pentecôte. Pour son oeuvre, le Saint-Esprit ouvre le coeur de l'inconverti, le convainc de son péché et du besoin d'en être racheté.

2. Le but.

Jésus enseigne clairement à Ses disciples qu'ils doivent toujours témoigner de Lui, et non d'eux-mêmes ni d'autre chose.

3. L'étendue.

La méthode et l'étendue de la mission sont évoquées dans Ac. 1:8. La mission commence chez soi (Jérusalem, pour les apôtres), s'étend aux environs (la Judée), puis aux autres pays (la Samarie), et enfin jusqu'aux extrémités de la terre. Nulle église n'obéit réellement à cette mission si elle en exclut sa propre localité. La mission consiste à aller, à donner de ses biens, à prier et à envoyer des prédicateurs (Rom. 10:13-15).

CHAPITRE XI

L'ADMINISTRATION DE L'EGLISE

Référence-clé: 2 Cor. 9:7

Jésus, dans une de ses paraboles (Luc 16:2), prononce la phrase suivante: "Rends compte de ton administration". Selon la Bible, tout ce que le chrétien possède appartient au Seigneur, le Créateur qui pourvoit aux besoins de tous Ses enfants. Il ne s'agit pas ici que d'argent. Chaque disciple de Jésus et chaque église locale n'est que l'économe de biens confiés par le Seigneur. Dans ce chapitre, on entendra par "administration": "gérance des biens". Ceci concerne l'église, car celle-ci ne réussira sa mission que si ses membres demeurent fidèles à leurs engagements.

A. LE SERVICE DU DISCIPLE.

1. Le corps doit être remis au Seigneur (Rom. 12:1,2).

Le "culte raisonnable" dont parle Paul comprend le dévouement de notre esprit, tout autant que celui de notre corps et de notre intelligence. Chaque disciple ne peut discerner la volonté du Seigneur sans se donner entièrement à Lui.

2. Le corps doit glorifier le Seigneur (1 Cor. 6:19-20).

Lorsque le disciple agit de façon nuisible envers son corps, il utilise mal ce qui appartient à un autre. Il pêche contre le Seigneur. La responsabilité du chrétien consiste à glorifier Dieu continuellement, par la puissance du Saint-Esprit qui l'habite.

3. Les facultés doivent être utilisées pour le Seigneur (Luc 12:42,48).

Plus les capacités du chrétien sont importantes, plus il est responsable devant le Seigneur, et plus il aura à lui rendre compte de ce qu'il a fait pour Lui. Notons, au verset 47, que le serviteur, qui connaît la volonté de son maître et n'est pas fidèle, est "battu d'un grand nombre de coups". Cela montre combien sont sérieuses les conséquences qu'encourt le disciple de Jésus qui connaît la volonté de Dieu, sans la mettre fidèlement en pratique.

B. LES BIENS DU CHRÉTIEN.

Voici quelques principes bibliques destinés au chrétien en tant qu'économe.

1. Dans le Nouveau Testament, l'offrande à Dieu doit être faite de bon coeur, avec un esprit de bonne volonté. Donner devrait être considéré comme un privilège par le disciple (2 Cor. 8:4-12; 9:7).
2. Le chrétien donne avec joie, comme il l'a résolu dans son coeur (2 Cor. 9:6,7).

3. L'exemple de Jésus-Christ est frappant: Il a tout donné! (2 Cor. 8:9).
4. Les dons prouvent la sincérité (2 Cor. 8:8; Mat. 6:19-21).
5. Quand nous donnons à Dieu, nous manifestons notre confiance en Lui (2 Cor. 9:8; Phil. 4:18-19).
6. Les dons doivent être systématiques et proportionnels (1 Cor. 16:1,2).
7. Les dons doivent être présentés à l'église locale pour que l'oeuvre du Seigneur s'accomplisse (Mat. 3:10; Ac. 4:34-35; 1 Cor. 9:13-14; Phil. 4:15).
8. Donner est la responsabilité de chaque chrétien (Rom. 15:26-27; 2 Cor. 8:7; 9:5-8; Gal. 6:6).
9. Pour le montant des offrandes, la Bible pose le principe de la dîme (Gen. 14:20; 28:22; Lévit. 27:30-32; Mal. 3:8-10; Mat. 23:23).

Le principe donné dans la loi de Moïse n'est modifié dans le Nouveau Testament que pour ce qui concerne notre raison de donner, qui n'est plus le devoir, mais l'amour.

Pendant presque vingt siècles, des chrétiens ont témoigné des bénédictions reçues de Dieu, grâce à la fidélité de leurs dîmes et de leurs offrandes. On ne connaît aucune mention du regret d'avoir trop donné! (2 Cor. 9:7-8; 11:15). Le chrétien doit aussi gérer tous ses biens et toutes ses facultés.

C. LE TEMPS DU CHRÉTIEN.

Pour le disciple, le temps peut être comparé à de l'eau retenue par un barrage. Le chrétien est comme un homme qui, se tenant sur ce barrage, voit défiler les années de sa vie terrestre comme coule le trop plein par les orifices du barrage. L'utilisation pour Dieu de son temps représente ainsi un des plus grands problèmes pour le chrétien. Combien ce temps est rare, précieux, important!

Paul dit même: "Rachetez le temps, car les jours sont mauvais" (Éph. 5:16). Tous les disciples de Jésus-Christ doivent "investir" leur temps, et profiter de toutes les occasions possibles pour servir le Seigneur, afin de recevoir dans l'éternité la récompense du Seigneur (voir Mat. 16:24-27; Gal. 6:7-9; Rom. 13:11; Jn. 9:4; 1 Pie. 4:7).

Paul était vraiment conscient de la grande responsabilité qui nous incombe à tous, de gérer nos biens et notre temps. Le mot grec traduit par "dispensateur" (1 Cor. 4:1,2) est le même mot traduit par "économe" dans Luc 16. Ce que l'on demande aux dispensateurs (ou économes), c'est que chacun soit fidèle. Cette fidélité est déterminante puisqu'un jour, chacun devra rendre compte du fruit de tous ses agissements, ses capacités, ses biens et son temps (1 Cor. 10:31).

CHAPITRE XII

LE CULTE DE L'EGLISE

Référence-clé: Phil. 3:3

Nos versions de la Bible utilisent six mots différents pour traduire les douze mots de la Bible qui expriment l'idée du "culte". Les deux termes le plus souvent utilisés, sont "se prosterner" et "adorer". "Adorer" est la traduction la plus répandue d'un mot grec qui signifie "baiser la main". Les deux termes comportent l'idée d'obéissance, de réponse soumise à Dieu, teintées de révérence, d'adoration et de reconnaissance. C'est à la fois rendre révérence à Dieu et recevoir de Lui Ses instructions. Les baptistes ont toujours tenu à ce que leur culte en commun soit d'un caractère personnel et informel, pour les raisons suivantes:

A. LE CULTE EST SPIRITUEL.

Lisons attentivement Jn. 4:23,24. Dans ces versets, Jésus enseigne une vérité centrale sur le culte dans le Nouveau Testament. Rappelons tout d'abord que l'Ancien Testament décrit un culte centré sur le tabernacle ou le temple. Il était visible et rituel. Par contre, celui que décrit le Nouveau Testament diffère dans son but et dans son déroulement. Remarquons que, dans ces versets:

1. **Dieu le Père interpelle les adorateurs.** Le coeur de Dieu recherche ceux qui l'aimeront et l'honoreront.
2. **Le verset 23 parle de "vrais" adorateurs.** Il en existe donc des faux.
3. **Le vrai culte ou adoration se fait "en esprit",** c'est-à-dire qu'il n'est pas physique ni tributaire des sens. Nous n'avons nul besoin d'éléments matériels pour adorer tel que des statues, de l'encens, des autels, etc., car ces éléments sont étrangers au culte en esprit. Les chrétiens n'ont pas non plus besoin d'adorer au travers d'émotions sans que celles-ci soient pour autant absentes. Le vrai culte est plus qu'une sensation ou un sentiment (dans 1 Tim. 1:5: une foi "sincère" est une foi ni sentimentale ni émotionnelle). Voir aussi 2 Tim. 1:7.
4. **Un vrai culte est "en vérité".** Ceux qui adhèrent à de fausses doctrines ne peuvent pas véritablement adorer Dieu parce qu'Il s'est révélé dans la vérité de la Bible. Seul le culte "biblique" demeure authentique.
5. **Un vrai culte est voulu par Dieu.** Dieu ne donne pas le choix à son peuple, mais Il demande à tous de L'adorer comme Il l'entend. Il conviendrait de se demander quelle part des différentes manières actuelles d'adorer Dieu Lui plaît et L'honore.

B. LE CULTE EST SPONTANÉ.

Le vrai culte vient du coeur. Les rites et le formalisme ne constituent pas un véritable culte, mais n'en sont qu'un écho, qu'un bruit (Mat. 6:7; 1 Cor. 13:1-3).

1. **Le culte vient du coeur.** Col. 3:15; Éph. 5:18-20.
2. **Le culte est personnel.** Hébr. 9:14 (le mot "servir" signifie ici "adorer").
3. **Le culte est direct.** 1 Tim. 2:5.
4. **Le culte est intelligent.** 1 Cor. 14:25,26.
5. **Le culte n'est pas charnel.** Phil. 3:3 (4:10).

C. LE CULTE EST BIBLIQUE.

Où le chrétien peut-il trouver la volonté de Dieu concernant l'adoration? Dans la seule révélation écrite que Dieu nous ait donnée: la Bible. Pas de livre de prières, ni d'eau bénite, ni de livre de chants... La Bible est la source des informations à propos du vrai culte. Dans ce livre, de nombreux avertissements se rapportant au faux culte sont évoqués, dont notamment:

1. **Ne pas adorer les Anges.** Ap. 22:8,9; Col. 2:18.
2. **Ne pas adorer les hommes.** Ac. 10:25,26.

3. **Ne pas adorer les idoles (les démons).** 1 Cor. 10:19-22.
4. **Ne pas adorer par tradition.** Col. 2:8; Mat. 15:1-9.
5. **Ne pas adorer selon la chair.** Phil. 3:8 (4-10).
6. **Ne pas adorer dans la confusion.** 1 Cor. 14:33.

Un vrai culte biblique est l'une des plus riches bénédictions que l'enfant de Dieu puisse connaître. Tout chrétien qui assiste aux réunions de l'église seulement pour recevoir, se prive de la joie du vrai culte, qui consiste à donner: manifester l'amour, faire des dons, exprimer la reconnaissance, chanter des cantiques, rendre des services et élever des prières. Un vrai culte se déroule dans le respect et l'ordre (1 Cor. 14:40) et trouve son centre de gravité en la prédication de la Parole (Col. 3:16), autour de quoi évoluent musique, prières et ordonnances.

CHAPITRE XIII

LA COMMUNION FRATERNELLE DE L'EGLISE

Référence-clé: 1 Jn. 1:7

L'expression "communion fraternelle" signifie, d'une part, une relation entre les croyants d'une église locale, et d'autre part, une relation entre églises locales. Elle suggère un partage réciproque. La communion fraternelle, selon la Bible, est toujours fondée sur la vérité ("lumière" 1 Jn. 1:7), non sur le mensonge ou le péché. Quand un croyant ne nourrit pas une bonne relation avec le Seigneur, il ne peut pas véritablement vivre une communion biblique.

A. LA COMMUNION FRATERNELLE DANS L'EGLISE LOCALE.

Le Saint-Esprit manifeste une grande puissance spirituelle dans le coeur des croyants, puissance qui les unit l'un à l'autre dans l'église locale: cette force, c'est l'AMOUR (Éph. 4:1-3; Jn. 13:34,35).

- 1. L'amour pour le Seigneur.** 1 Cor. 16:22; Ps. 116:1.
- 2. L'amour de la Parole.** Ps. 119:27,103,127; Col. 3:16.

3. L'amour pour les autres chrétiens. Col. 3:12-14; 1 Pie. 1:22; 4:8; Éph. 4:31,32.

Les chrétiens ont besoin, pour se stimuler, d'une communion fraternelle les uns avec les autres. Isolé, le chrétien peut se décourager, devenir indécis ou chancelant. Mais uni à d'autres qui partagent les mêmes faiblesses et les mêmes difficultés, il reprend courage et retrouve son entrain. Grâce à cette précieuse communion fraternelle régnant dans l'église locale, l'on trouve, par exemple, le soutien de la prière (Jac. 5:16).

Le conseil et l'exemple d'autres chrétiens sont d'une aide appréciable, en particulier pour les nouveaux convertis et ceux qui sont jeunes dans la foi (Héb. 3:13; 10:24,25; Gal. 6:1,2). La communion fraternelle dans l'église locale permet aussi de servir le Seigneur. Les chrétiens peuvent financer et organiser ensemble la mise en place de matériel et de personnel destinés à la réalisation de programmes actifs pour le service de Christ. Appartenir à une église locale fondée sur la Bible, c'est-à-dire en être un membre engagé, c'est d'abord se conformer à l'exemple des disciples du Nouveau Testament; c'est ensuite établir une relation avec d'autres chrétiens, ce qui est d'une grande valeur spirituelle et éternelle. "Appartenir", cela signifie donc que le chrétien aura des récompenses éternelles pour les oeuvres accomplies dans l'église, qu'il s'agisse d'âmes gagnées pour Jésus-Christ, d'oeuvres missionnaires, ou du travail spirituel de toute l'église... L'appartenance fait du chrétien un participant au lieu d'un spectateur. Elle lui donne des responsabilités et une voix dans le vote des décisions de l'église. Non seulement il assiste aux réunions, mais il tient un rôle essentiel au sein de l'église locale, l'organisation la plus importante du monde.

B. LA COMMUNION FRATERNELLE ENTRE DES EGLISES LOCALES SOEURS.

Une église locale ne doit pas accepter comme membres des personnes non converties ou des chrétiens vivant dans la désobéissance (2 Th. 3:6,11-15; 1 Cor. 5:13; Rom. 16:17,18). De plus, une église baptiste, fondée sur le seul enseignement biblique, ne doit pas établir de communion fraternelle avec des églises irrégénérées ou désobéissantes aux Écritures. Tout ceci nous conduit au juste besoin de communion fraternelle entre églises. Il existe, en effet, beaucoup de raisons pour une telle communion:

1. s'encourager mutuellement par la prière, l'exemple et le conseil;
2. participer aux projets qui dépassent les ressources d'une seule église, par exemple les rassemblements de jeunes, les camps bibliques, les foyers, les écoles bibliques, les oeuvres sociales, les radios chrétiennes...
3. aider à l'ordination des nouveaux pasteurs (qui viennent de recevoir leur appel et leur formation);
4. soutenir les missionnaires;
5. être assez représenté pour défendre sa liberté politique.

L'église, isolée, peut tomber dans le découragement ou l'orgueil, c'est-à-dire penser qu'elle n'accomplit rien ou au contraire qu'elle fait tout.

La Bible insiste beaucoup sur la nécessité, pour les chrétiens et les églises de se séparer des éléments non-convertis ou désobéissants. La communion fraternelle avec eux est à rejeter systématiquement, même si cela doit engendrer certaines critiques, sur qui l'esprit d'amour devrait toujours l'emporter. La séparation est nécessaire dans plusieurs domaines:

1. séparation des inconvertis eux-mêmes - 2 Cor. 6:14-18. Il s'agit bien entendu d'une liaison comme le mariage, interdit dans ce cas au chrétien. Nous ne devons pas nous écarter des inconvertis, mais essayer de les gagner à Jésus;
2. séparation des oeuvres ayant une finalité non chrétienne. Éph. 5:10-13;
3. séparation de ceux qui s'opposent à l'Évangile et au Seigneur (pas d'association ou d'amitié avec eux) - 2 Jn. 7-10.

Pratiquer la communion fraternelle selon la Bible n'est pas seulement un privilège, c'est aussi une obligation et cela pour les chrétiens et les églises. Individuellement, les chrétiens peuvent avoir une communion fraternelle avec d'autres chrétiens, quelle que soit leur appartenance, l'étiquette de leur église, aussi longtemps qu'il n'y a pas de violation des principes bibliques dans cette communion. Mais pour des églises baptistes, il est souvent téméraire de trop se lier avec des églises non-baptistes susceptibles pour certains de mettre en doute les principes bibliques. Il peut résulter d'une telle association plus d'inconvénients que d'avantages. Mais chaque église locale a la responsabilité et la liberté de décider par elle-même de la nature et de l'étendue de ses relations avec

d'autres confessions. Elle doit se rappeler que le message est beaucoup plus important que la communion.

Les baptistes doivent témoigner de leur loyauté envers le Seigneur Jésus-Christ, non envers une église ou une dénomination donnée. L'appellation "baptiste" permet seulement à celui qui croit à la Bible de s'identifier avec d'autres chrétiens qui manifestent les mêmes convictions. Depuis plus de 200 ans, l'histoire de l'Église prouve que les baptistes ont honoré le Seigneur, prêché l'Évangile et établi de justes principes de liberté et de démocratie dans de nombreux pays. Nous pouvons donc affirmer qu'un baptiste est un baptiste, non seulement parce qu'il tient à une position doctrinale d'obéissance envers toute la Bible, mais aussi parce qu'il fait partie d'une tradition historique, laissée par d'autres chrétiens qui ont tenu à perpétuer ces mêmes convictions.

D'autres ouvrages disponibles D'EBPA incluent:

Le combat pour la foi de l'évangile DVD et/ou livret

À la dérive quant à l'évangile – L'adoption grandissante
d'un faux évangile inclusif au sein du mouvement évangélique.

« *Soyez saints* » : *L'appel à la séparation chrétienne*

Fondé sur le Roc H.E. Alexander

*Harry Potter: la sorcellerie redorée - faire paraître le mal
comme inoffensif.* DVD

Le vin... la Bible... et le chrétien

*Le célibat, les fréquentations et le mariage
d'une perspective biblique*

*L'église locale biblique : le modèle d'après
le Nouveau Testament*

Pour mieux comprendre la Bible

Louez Dieu (livre de cantiques et de choeurs)

Louanges (livre de cantiques et de choeurs)

Le chant nouveau et la puissance subtile de la musique

Pour la cause des missions

*Doctrine pour tous : Manuel de formation de disciple
(Vol. intro & Vol. 1 à 6)*

Résumé de doctrine

Etudes **B**ibliques **P**our **A**ujourd'hui

WWW.EBPA-PUBLICATIONS.ORG INFO@EBPA-PUBLICATIONS.ORG